

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 AVRIL 2017

Délibération n° D-2017-105

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/03/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/04/2017

Marché de fourniture de services de télécommunications
relatifs à la téléphonie fixe et mobile, au réseau VPN haut débit
et aux accès Internet - Lots 1, 2, 3, 4 et 5 - Avenants

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction des Systèmes d'Information
et de Télécommunications**

**Marché de fourniture de services de
télécommunications relatifs à la téléphonie fixe et
mobile, au réseau VPN haut débit et aux accès
Internet - Lots 1, 2, 3, 4 et 5 - Avenants**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort dispose de cinq marchés pour la fourniture de services de télécommunications composés comme suit :

- Marché n°1 – Abonnements matériels et services de communications entrantes et sortantes depuis les fixes et les mobiles vers toutes les destinations ;
- Marché n°2 – Abonnements et matériels pour service de renforcement des communications mobiles ;
- Marché n°3 – Réseau d'interconnexion de sites (VPN) niveau 2 et 3 ;
- Marché n°4 – Accès Internet principal, sites centraux et sites isolés avec services évolués ;
- Marché n°5 – Accès Internet secondaire avec service de base.

Les marchés actuels arrivent prochainement à leur terme et pour des raisons techniques entraînant un délai de déploiement difficilement estimable, il apparaît nécessaire de les prolonger. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 23 mars 2017 pour avis.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les 5 avenants aux marchés de services de télécommunications ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 42 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 3 |

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

Marché n° 13131A001, notifié le 22/07/2013

**SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS RELATIFS A LA TELEPHONIE FIXE ET MOBILE,
AU RESEAU VPN HAUT DEBIT ET AUX ACCES INTERNET**

Lot 1 – Abonnements, matériels et services de communications entrantes et sortantes depuis les fixes et mobiles, vers toutes les destinations

Avenant n° 2

Entre :

La Ville de Niort, pouvoir adjudicateur, représentée par son Maire Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 3 avril 2017,

d'une part,

Et :

La société **BOUYGUES TELECOM** titulaire du marché, sise 82 rue Henri Farman – Séquana – 92 447 ISSY LES MOULINEAUX

d'autre part,

ARTICLE 1

La durée de validité du marché est prolongée jusqu'au 31 octobre 2017.

ARTICLE 2

Toutes les autres dispositions du marché sont inchangées.

Fait en un exemplaire original

| | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| Fait à _____, le _____ | Fait à Niort, le _____ |
| Le titulaire (cachet et signature) | Le Pouvoir Adjudicateur |

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

Marché n° 13131A005, notifié le 22/07/2013

**SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS RELATIFS A LA TELEPHONIE FIXE ET MOBILE,
AU RESEAU VPN HAUT DEBIT ET AUX ACCES INTERNET**

Lot 5 – Accès internet secondaire avec service de base

Avenant n° 2

Entre :

La Ville de Niort, pouvoir adjudicateur, représentée par son Maire Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 3 avril 2017,

d'une part,

Et :

La société **COMPLETEL Direction régionale Ouest**, titulaire du marché, sise 32 boulevard Victor Hugo – 44 200 NANTES

d'autre part,

ARTICLE 1

La durée de validité du marché est prolongée jusqu'au 31 octobre 2017.

ARTICLE 2

Toutes les autres dispositions du marché sont inchangées.

Fait en un exemplaire original

| | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| Fait à _____, le _____ | Fait à Niort, le _____ |
| Le titulaire (cachet et signature) | Le Pouvoir Adjudicateur |

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

Marché n° 13131A002, notifié le 20/07/2013

**SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS RELATIFS A LA TELEPHONIE FIXE ET MOBILE,
AU RESEAU VPN HAUT DEBIT ET AUX ACCES INTERNET**

Lot 2 – Abonnements et matériels pour service de renforcement des communications mobiles

Avenant n° 2

Entre :

La Ville de Niort, pouvoir adjudicateur, représentée par son Maire Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 3 avril 2017,

d'une part,

Et :

La société **ORANGE SA** titulaire du marché, sise 23, rue Thomas Edison -Site Mérignac Pichey – 33 731 BORDEAUX CEDEX 9

d'autre part,

ARTICLE 1

La durée de validité du marché est prolongée jusqu'au 31 octobre 2017.

ARTICLE 2

Toutes les autres dispositions du marché sont inchangées.

Fait en un exemplaire original

| | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| Fait à _____, le _____ | Fait à Niort, le _____ |
| Le titulaire (cachet et signature) | Le Pouvoir Adjudicateur |

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

Marché n° 13131A003, notifié le 22/07/2013

**SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS RELATIFS A LA TELEPHONIE FIXE ET MOBILE,
AU RESEAU VPN HAUT DEBIT ET AUX ACCES INTERNET**

Lot 3 – Réseau d’interconnexion de sites (VPN) niveau 2 et 3

Avenant n° 2

Entre :

La Ville de Niort, pouvoir adjudicateur, représentée par son Maire Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 3 avril 2017,

d'une part,

Et :

La société **SFR Business Team** titulaire du marché, sise Meudon Campus – Bâtiment 2, 12 rue de la Verrerie, 92 190 MEUDON

d'autre part,

ARTICLE 1

La durée de validité du marché est prolongée jusqu’au 31 octobre 2017.

ARTICLE 2

Toutes les autres dispositions du marché sont inchangées.

Fait en un exemplaire original

| | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| Fait à _____, le _____ | Fait à Niort, le _____ |
| Le titulaire (cachet et signature) | Le Pouvoir Adjudicateur |

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

Marché n° 13131A004, notifié le 20/07/2013

**SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS RELATIFS A LA TELEPHONIE FIXE ET MOBILE,
AU RESEAU VPN HAUT DEBIT ET AUX ACCES INTERNET**

Lot 4 – Accès Internet principal, sites centraux et sites isolés avec services évolués

Avenant n° 3

Entre :

La Ville de Niort, pouvoir adjudicateur, représentée par son Maire Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 3 avril 2017,

d'une part,

Et :

La société **ORANGE SA** titulaire du marché, sise 23, rue Thomas Edison -Site Mérignac Pichey – 33 731 BORDEAUX CEDEX 9

d'autre part,

ARTICLE 1

La durée de validité du marché est prolongée jusqu'au 31 octobre 2017.

ARTICLE 2

Toutes les autres dispositions du marché sont inchangées.

Fait en un exemplaire original

| | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| Fait à _____, le _____ | Fait à Niort, le _____ |
| Le titulaire (cachet et signature) | Le Pouvoir Adjudicateur |